

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
3^{ème} COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE
NATIONALE DE BECHAR

MISE EN DEMEURE N° 01

Vu le marché N° **05/2024** du **09 aout 2024**, portant sur «Les travaux de réfection blods + VRD + équipements au profit d'une unité militaires à Beni Ounif/3[°]RM», conclu entre l'Entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE «**BENOU DJAFER Amal**» et le 3^{ème} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar.

Et en raison de non-respect de l'entreprise a terminer les travaux dans les délais impartis, Le 3^{ème} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar **mise en demeure N° 01** à l'Entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE «**BENOU DJAFER Amal**», dont le siège est situé à Hai 48 logt Elmarniger BT 46 Béchar, pour achever les travaux et livret le projet, dans un délai ne dépassant pas huit (08) jours à compter de la date de la publication de la présente mise en demeure.

En cas de non réponse, le 3^{ème} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale recoure à la mise en œuvre des mesures comme le prévoit la réglementation en vigueur, notamment la résiliation du marché au tors.